

## SEANCE du 16 juillet 2020

Convocation le 09.07.2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Pascal BALLOIR, Madeleine LAURIER, Jean-Michel CODRON, Stéphane LOREL, Philippe LEMAIRE, François FERAT, Grégory PIERROT, Sophie BOURGOIN, Mireille PIGNARD, Julien FRICHET.

M. Jean-Michel CODRON est désigné secrétaire de séance.

Absent excusé :

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire de Séance : Madeleine LAURIER

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VOTE le compte administratif 2019 et approuve le compte de gestion 2019 de la Commune.
- Vu les états des restes à réaliser au 31.12.2019 et les besoins recensés pour 2020, DECIDE d'affecter les résultats 2019 au budget principal de la Commune comme suit :

127.313,23 €	Financement de la section d'investissement (affectation en réserves)
164.131,37 €	en report (recettes de fonctionnement)
5.873,16 €	en report (dépenses d'investissement)

- VOTE le budget 2020 de la Commune qui s'équilibre ainsi :

353.697,37 €	Section de fonctionnement
355.198,23 €	Section d'investissement

- VOTE les subventions 2020 pour un montant global de 1.372 €.
- DECIDE de reconduire le contrat d'adhésion avec la fourrière animale SACPA situé à Chailly-en-Brie pour une période de 3 ans.
- ACCEPTE la fiche financière proposée par la CCSSOM relative à la réhabilitation de l'assainissement non collectif du Foyer Rural. Le reste à charge prévisionnel pour la commune est de 18.645,28 €.
- DECIDE de recourir à l'emprunt à moyen terme pour financer les travaux de voirie « rue de La Forestière » et « rue de l'école ».
  - Montant emprunté : 85.000 €
  - Taux FIXE : 0,95 %
  - Durée : 12 ans

### Questions diverses :

M. le Maire porte à connaissance de l'assemblée :

- Composition du nouveau bureau communautaire réuni le samedi 11/07/20
- Reprofilage de la chaussée « rue du Meix » par l'entreprise COLAS NORD-EST à partir du 20/07/20

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.  
Fait à Saudoy, le 17 juin 2020

### Diffusion :

Affichage (panneau Mairie)

Site internet de la commune : [www.saudoy.fr](http://www.saudoy.fr)



Le Maire,  
M. Jean-Christophe LEGLANTIER